

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Rue de la Gare

N°prix	Libellé	Unité	Prix Unitaire (€ HT)
1- PREPARATION DE CHANTIER			
<i>NB : les visites préalables de chantier et réunions autant de fois que nécessaire, les demandes de DICT, l'obtention des autorisations nécessaires, des plans, les contacts avec les concessionnaires de réseau,... font partie des prestations globales du titulaire du marché, et ne sont pas rémunérées</i>			
1-1 PROTECTION DE CHANTIER			
1	Installation et signalisation de chantier Ce prix rémunère : l'ensemble des prestations d'installation et de repliement de la signalisation de chantier, et notamment : - la signalisation à l'égard de la circulation publique suivant les dispositions prévues au code de la route - le déplacement de la signalisation en fonction de l'avancement des chantiers - la mise en place et le repliement de l'affichage réglementaire, après accord du maître d'oeuvre	forfait par chantier	
2-2 DEMOLITION DE CHAUSSEE			
<i>NB : le choix du type de matériel utilisé (pelle, raboteuse,...) doit être convenu au préalable avec le maître d'oeuvre</i>			
2	Scarification de chaussée et réglage de fond de forme Ce prix rémunère : la scarification de chaussée sur une épaisseur de chaussée de 5 à 15 cm, selon les spécifications du maître d'oeuvre, et le réglage du fond de forme pour préparation du support. Au-delà de 15 cm, les prix utilisés seront ceux de terrassement.	le m ²	
2-3 PREPARATION DU SUPPORT			
2-2	Mise en œuvre de matériau d'apport sur chaussée ou en réfection de tranchée Ce prix rémunère : - la mise en œuvre - le compactage par couche de 20 à 30 cm - le réglage par couche Le transport et la fourniture du matériau sont comptés à part (voir prix 2-4). Les volumes sont comptés après mise en œuvre et compactage. Ce prix s'applique également aux reprofilages.	la tonne de matériau	
2-4 FOURNITURE ET TRANSPORT DE MATERIAUX DIVERS			
<i>NB : les prix ci-dessous rémunèrent la fourniture et le transport sur chantier de matériaux, lorsque ceux-ci ne sont pas compris dans le contenu du prix au bordereau. Le présent bordereau conserve l'ancienne dénomination GNT A ou B avec les caractéristiques associées. Les GNT fournies avec l'appellation GNT 1 à 6 (norme NF EN 13285:2004) devront avoir des caractéristiques au minimum équivalentes. Les graviers sont classés par rapport à la norme XP P 18-545 La mise en œuvre est comptée par ailleurs.</i>			
2-3	Fourniture et transport de GNT A 0/31,5 Ce prix rémunère : la fourniture et le transport de grave non traitée A 0/31,5 classe CIIIb ou DIIIb selon les besoins du chantier	la tonne	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Rue de la Gare

N°prix	Libellé	Unité	Prix Unitaire (€ HT)
3- REALISATION DES REVETEMENTS SUR CHAUSSEE			
<p><i>NB : les dosages indiqués sont considérés comme des dosages moyens, et devront être adaptés sous la responsabilité de l'entrepreneur et en accord avec le maître d'œuvre, en fonction du chantier. Les prix d'enduit et d'herobés sont considérés comme comprenant de manière forfaitaire la réalisation des entrées de champ.</i></p>			
3-2 ENDUITS SUPERFICIELS A L'EMULSION DE BITUME			
<p><i>NB : les prix ci-dessous incluent : - le nettoyage de la chaussée, y compris balayage avant mise en oeuvre - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre d'émulsion - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre des gravillons - un compactage léger après la première couche, et un compactage en deux ou trois passes après réalisation de l'enduit. Le compactage se fera par compacteur à pneus exclusivement Le balayage de la chaussée en fin de chantier est payé à part.</i></p>			
3-1	<p>Réalisation d'une grille à sec, gravillons 10/14</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>la réalisation d'une grille à sec y compris la fourniture et le transport des gravillons 10/14 dosés de 8 à 10 l/m²</p>	le m ²	
3-2	<p>Enduit à l'émulsion bicouche 6/10 4/6</p> <p>Ce prix rémunère la mise en oeuvre d'un enduit de caractéristiques :</p> <p>émulsion : 3.0 à 3.4 kg/m² - 1ère couche : émulsion, 8 à 10 l/m² de 6/10 - 2ème couche : émulsion; 6 à 7 l/m² de 4/6</p>	le m ²	
3-4 BALAYAGE			
<p><i>NB : ces prix correspondent aux balayages effectués sur le chantier</i></p>			
3-3	<p>Balayage de chaussée et aspiration des rejets</p> <p>Ce prix rémunère, par chantier :</p> <p>le balayage et l'aspiration et l'évacuation des rejets de gravillons à l'aide d'une balayeuse aspiratrice</p>	le m ²	
5- ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES			
5-1 FOSSES ET ACCOTEMENTS			
<p>Les prix comprennent l'évacuation des déblais sur un site indiqué par le maître d'ouvrage ou en décharge fournie par l'entrepreneur</p>			
5-1	<p>Dérasement d'accotements</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>le dérasement des accotements.</p>	le mètre	
5-2	<p>Curage de fossés</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>le curage des fossés sur une profondeur de godet. Le prix est identique quelle que soit la profondeur.</p>	le mètre	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Rue de la Gare

N°prix	Libellé	Unité	Prix Unitaire (€ HT)
5-5 MISES A NIVEAU			
5-3	Mise à niveau de regards de visite Ce prix rémunère : la mise à niveau définitive de regard de visite	l'unité	

Cachet + signature de l'entreprise

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Rue de la Gare

N°prix	Libellé	Unité	Prix Unitaire (€ HT)
1- PREPARATION DE CHANTIER			
<i>NB : les visites préalables de chantier et réunions autant de fois que nécessaire, les demandes de DICT, l'obtention des autorisations nécessaires, des plans, les contacts avec les concessionnaires de réseau,... font partie des prestations globales du titulaire du marché, et ne sont pas rémunérées</i>			
1-1 PROTECTION DE CHANTIER			
1	Installation et signalisation de chantier Ce prix rémunère : l'ensemble des prestations d'installation et de repliement de la signalisation de chantier, et notamment : - la signalisation à l'égard de la circulation publique suivant les dispositions prévues au code de la route - le déplacement de la signalisation en fonction de l'avancement des chantiers - la mise en place et le repliement de l'affichage réglementaire, après accord du maître d'oeuvre	forfait par chantier	
2-2 DEMOLITION DE CHAUSSEE			
<i>NB : le choix du type de matériel utilisé (pelle, raboteuse,...) doit être convenu au préalable avec le maître d'oeuvre</i>			
2	Scarification de chaussée et réglage de fond de forme Ce prix rémunère : la scarification de chaussée sur une épaisseur de chaussée de 5 à 15 cm, selon les spécifications du maître d'oeuvre, et le réglage du fond de forme pour préparation du support. Au-delà de 15 cm, les prix utilisés seront ceux de terrassement.	le m ²	
2-3 PREPARATION DU SUPPORT			
2-2	Mise en œuvre de matériau d'apport sur chaussée ou en réfection de tranchée Ce prix rémunère : - la mise en œuvre - le compactage par couche de 20 à 30 cm - le réglage par couche Le transport et la fourniture du matériau sont comptés à part (voir prix 2-4). Les volumes sont comptés après mise en œuvre et compactage. Ce prix s'applique également aux reprofilages.	la tonne de matériau	
2-4 FOURNITURE ET TRANSPORT DE MATERIAUX DIVERS			
<i>NB : les prix ci-dessous rémunèrent la fourniture et le transport sur chantier de matériaux, lorsque ceux-ci ne sont pas compris dans le contenu du prix au bordereau. Le présent bordereau conserve l'ancienne dénomination GNT A ou B avec les caractéristiques associées. Les GNT fournies avec l'appellation GNT 1 à 6 (norme NF EN 13285:2004) devront avoir des caractéristiques au minimum équivalentes. Les graviers sont classés par rapport à la norme XP P 18-545 La mise en œuvre est comptée par ailleurs.</i>			
2-3	Fourniture et transport de GNT A 0/31,5 Ce prix rémunère : la fourniture et le transport de grave non traitée A 0/31,5 classe CIIIb ou DIIIb selon les besoins du chantier	la tonne	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Rue de la Gare

N°prix	Libellé	Unité	Prix Unitaire (€ HT)
3- REALISATION DES REVETEMENTS SUR CHAUSSEE			
<p>NB : les dosages indiqués sont considérés comme des dosages moyens, et devront être adaptés sous la responsabilité de l'entrepreneur et en accord avec le maître d'œuvre, en fonction du chantier. Les prix d'enduit et d'herobés sont considérés comme comprenant de manière forfaitaire la réalisation des entrées de champ.</p>			
3-2 ENDUITS SUPERFICIELS A L'EMULSION DE BITUME			
<p>NB : les prix ci-dessous incluent : - le nettoyage de la chaussée, y compris balayage avant mise en oeuvre - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre d'émulsion - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre des gravillons - un compactage léger après la première couche, et un compactage en deux ou trois passes après réalisation de l'enduit. Le compactage se fera par compacteur à pneus exclusivement Le balayage de la chaussée en fin de chantier est payé à part.</p>			
3-1	<p>Réalisation d'une grille à sec, gravillons 10/14</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>la réalisation d'une grille à sec y compris la fourniture et le transport des gravillons 10/14 dosés de 8 à 10 l/m²</p>	le m ²	
3-2	<p>Enduit à l'émulsion bicouche 6/10 4/6</p> <p>Ce prix rémunère la mise en oeuvre d'un enduit de caractéristiques :</p> <p>émulsion : 3.0 à 3.4 kg/m² - 1ère couche : émulsion, 8 à 10 l/m² de 6/10 - 2ème couche : émulsion; 6 à 7 l/m² de 4/6</p>	le m ²	
3-4 BALAYAGE			
<p>NB : ces prix correspondent aux balayages effectués sur le chantier</p>			
3-3	<p>Balayage de chaussée et aspiration des rejets</p> <p>Ce prix rémunère, par chantier :</p> <p>le balayage et l'aspiration et l'évacuation des rejets de gravillons à l'aide d'une balayeuse aspiratrice</p>	le m ²	
5- ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES			
5-1 FOSSES ET ACCOTEMENTS			
<p>Les prix comprennent l'évacuation des déblais sur un site indiqué par le maître d'ouvrage ou en décharge fournie par l'entrepreneur</p>			
5-1	<p>Dérasement d'accotements</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>le dérasement des accotements.</p>	le mètre	
5-2	<p>Curage de fossés</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>le curage des fossés sur une profondeur de godet. Le prix est identique quelle que soit la profondeur.</p>	le mètre	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Rue de la Gare

<i>N°prix</i>	<i>Libellé</i>	<i>Unité</i>	<i>Prix Unitaire (€ HT)</i>
5-5 MISES A NIVEAU			
5-3	Mise à niveau de regards de visite Ce prix rémunère : la mise à niveau définitive de regard de visite	l'unité	

Cachet + signature de l'entreprise

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Rue de la Gare

N°prix	Libellé	Unité	Prix Unitaire (€ HT)
1- PREPARATION DE CHANTIER			
<i>NB : les visites préalables de chantier et réunions autant de fois que nécessaire, les demandes de DICT, l'obtention des autorisations nécessaires, des plans, les contacts avec les concessionnaires de réseau,... font partie des prestations globales du titulaire du marché, et ne sont pas rémunérées</i>			
1-1 PROTECTION DE CHANTIER			
1	Installation et signalisation de chantier Ce prix rémunère : l'ensemble des prestations d'installation et de repliement de la signalisation de chantier, et notamment : - la signalisation à l'égard de la circulation publique suivant les dispositions prévues au code de la route - le déplacement de la signalisation en fonction de l'avancement des chantiers - la mise en place et le repliement de l'affichage réglementaire, après accord du maître d'oeuvre	forfait par chantier	
2-2 DEMOLITION DE CHAUSSEE			
<i>NB : le choix du type de matériel utilisé (pelle, raboteuse,...) doit être convenu au préalable avec le maître d'oeuvre</i>			
2	Scarification de chaussée et réglage de fond de forme Ce prix rémunère : la scarification de chaussée sur une épaisseur de chaussée de 5 à 15 cm, selon les spécifications du maître d'oeuvre, et le réglage du fond de forme pour préparation du support. Au-delà de 15 cm, les prix utilisés seront ceux de terrassement.	le m ²	
2-3 PREPARATION DU SUPPORT			
2-2	Mise en œuvre de matériau d'apport sur chaussée ou en réfection de tranchée Ce prix rémunère : - la mise en œuvre - le compactage par couche de 20 à 30 cm - le réglage par couche Le transport et la fourniture du matériau sont comptés à part (voir prix 2-4). Les volumes sont comptés après mise en œuvre et compactage. Ce prix s'applique également aux reprofilages.	la tonne de matériau	
2-4 FOURNITURE ET TRANSPORT DE MATERIAUX DIVERS			
<i>NB : les prix ci-dessous rémunèrent la fourniture et le transport sur chantier de matériaux, lorsque ceux-ci ne sont pas compris dans le contenu du prix au bordereau. Le présent bordereau conserve l'ancienne dénomination GNT A ou B avec les caractéristiques associées. Les GNT fournies avec l'appellation GNT 1 à 6 (norme NF EN 13285:2004) devront avoir des caractéristiques au minimum équivalentes. Les graviers sont classés par rapport à la norme XP P 18-545 La mise en œuvre est comptée par ailleurs.</i>			
2-3	Fourniture et transport de GNT A 0/31,5 Ce prix rémunère : la fourniture et le transport de grave non traitée A 0/31,5 classe CIIIb ou DIIIb selon les besoins du chantier	la tonne	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Rue de la Gare

N°prix	Libellé	Unité	Prix Unitaire (€ HT)
3- REALISATION DES REVETEMENTS SUR CHAUSSEE			
<p>NB : les dosages indiqués sont considérés comme des dosages moyens, et devront être adaptés sous la responsabilité de l'entrepreneur et en accord avec le maître d'œuvre, en fonction du chantier. Les prix d'enduit et d'herobés sont considérés comme comprenant de manière forfaitaire la réalisation des entrées de champ.</p>			
3-2 ENDUITS SUPERFICIELS A L'EMULSION DE BITUME			
<p>NB : les prix ci-dessous incluent : - le nettoyage de la chaussée, y compris balayage avant mise en oeuvre - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre d'émulsion - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre des gravillons - un compactage léger après la première couche, et un compactage en deux ou trois passes après réalisation de l'enduit. Le compactage se fera par compacteur à pneus exclusivement Le balayage de la chaussée en fin de chantier est payé à part.</p>			
3-1	<p>Réalisation d'une grille à sec, gravillons 10/14</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>la réalisation d'une grille à sec y compris la fourniture et le transport des gravillons 10/14 dosés de 8 à 10 l/m²</p>	le m ²	
3-2	<p>Enduit à l'émulsion bicouche 6/10 4/6</p> <p>Ce prix rémunère la mise en oeuvre d'un enduit de caractéristiques :</p> <p>émulsion : 3.0 à 3.4 kg/m² - 1ère couche : émulsion, 8 à 10 l/m² de 6/10 - 2ème couche : émulsion; 6 à 7 l/m² de 4/6</p>	le m ²	
3-4 BALAYAGE			
<p>NB : ces prix correspondent aux balayages effectués sur le chantier</p>			
3-3	<p>Balayage de chaussée et aspiration des rejets</p> <p>Ce prix rémunère, par chantier :</p> <p>le balayage et l'aspiration et l'évacuation des rejets de gravillons à l'aide d'une balayeuse aspiratrice</p>	le m ²	
5- ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES			
5-1 FOSSES ET ACCOTEMENTS			
<p>Les prix comprennent l'évacuation des déblais sur un site indiqué par le maître d'ouvrage ou en décharge fournie par l'entrepreneur</p>			
5-1	<p>Dérasement d'accotements</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>le dérasement des accotements.</p>	le mètre	
5-2	<p>Curage de fossés</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>le curage des fossés sur une profondeur de godet. Le prix est identique quelle que soit la profondeur.</p>	le mètre	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Rue de la Gare

N°prix	Libellé	Unité	Prix Unitaire (€ HT)
5-5 MISES A NIVEAU			
5-3	Mise à niveau de regards de visite Ce prix rémunère : la mise à niveau définitive de regard de visite	l'unité	

Cachet + signature de l'entreprise

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Rue de la Gare

N°prix	Libellé	Unité	Prix Unitaire (€ HT)
1- PREPARATION DE CHANTIER			
<i>NB : les visites préalables de chantier et réunions autant de fois que nécessaire, les demandes de DICT, l'obtention des autorisations nécessaires, des plans, les contacts avec les concessionnaires de réseau,... font partie des prestations globales du titulaire du marché, et ne sont pas rémunérées</i>			
1-1 PROTECTION DE CHANTIER			
1	Installation et signalisation de chantier Ce prix rémunère : l'ensemble des prestations d'installation et de repliement de la signalisation de chantier, et notamment : - la signalisation à l'égard de la circulation publique suivant les dispositions prévues au code de la route - le déplacement de la signalisation en fonction de l'avancement des chantiers - la mise en place et le repliement de l'affichage réglementaire, après accord du maître d'oeuvre	forfait par chantier	
2-2 DEMOLITION DE CHAUSSEE			
<i>NB : le choix du type de matériel utilisé (pelle, raboteuse,...) doit être convenu au préalable avec le maître d'oeuvre</i>			
2	Scarification de chaussée et réglage de fond de forme Ce prix rémunère : la scarification de chaussée sur une épaisseur de chaussée de 5 à 15 cm, selon les spécifications du maître d'oeuvre, et le réglage du fond de forme pour préparation du support. Au-delà de 15 cm, les prix utilisés seront ceux de terrassement.	le m ²	
2-3 PREPARATION DU SUPPORT			
2-2	Mise en œuvre de matériau d'apport sur chaussée ou en réfection de tranchée Ce prix rémunère : - la mise en œuvre - le compactage par couche de 20 à 30 cm - le réglage par couche Le transport et la fourniture du matériau sont comptés à part (voir prix 2-4). Les volumes sont comptés après mise en œuvre et compactage. Ce prix s'applique également aux reprofilages.	la tonne de matériau	
2-4 FOURNITURE ET TRANSPORT DE MATERIAUX DIVERS			
<i>NB : les prix ci-dessous rémunèrent la fourniture et le transport sur chantier de matériaux, lorsque ceux-ci ne sont pas compris dans le contenu du prix au bordereau. Le présent bordereau conserve l'ancienne dénomination GNT A ou B avec les caractéristiques associées. Les GNT fournies avec l'appellation GNT 1 à 6 (norme NF EN 13285:2004) devront avoir des caractéristiques au minimum équivalentes. Les graviers sont classés par rapport à la norme XP P 18-545 La mise en œuvre est comptée par ailleurs.</i>			
2-3	Fourniture et transport de GNT A 0/31,5 Ce prix rémunère : la fourniture et le transport de grave non traitée A 0/31,5 classe CIIIb ou DIIIb selon les besoins du chantier	la tonne	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Rue de la Gare

N°prix	Libellé	Unité	Prix Unitaire (€ HT)
3- REALISATION DES REVETEMENTS SUR CHAUSSEE			
<p>NB : les dosages indiqués sont considérés comme des dosages moyens, et devront être adaptés sous la responsabilité de l'entrepreneur et en accord avec le maître d'œuvre, en fonction du chantier. Les prix d'enduit et d'herobés sont considérés comme comprenant de manière forfaitaire la réalisation des entrées de champ.</p>			
3-2 ENDUITS SUPERFICIELS A L'EMULSION DE BITUME			
<p>NB : les prix ci-dessous incluent : - le nettoyage de la chaussée, y compris balayage avant mise en oeuvre - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre d'émulsion - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre des gravillons - un compactage léger après la première couche, et un compactage en deux ou trois passes après réalisation de l'enduit. Le compactage se fera par compacteur à pneus exclusivement Le balayage de la chaussée en fin de chantier est payé à part.</p>			
3-1	<p>Réalisation d'une grille à sec, gravillons 10/14</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>la réalisation d'une grille à sec y compris la fourniture et le transport des gravillons 10/14 dosés de 8 à 10 l/m²</p>	le m ²	
3-2	<p>Enduit à l'émulsion bicouche 6/10 4/6</p> <p>Ce prix rémunère la mise en oeuvre d'un enduit de caractéristiques :</p> <p>émulsion : 3.0 à 3.4 kg/m² - 1ère couche : émulsion, 8 à 10 l/m² de 6/10 - 2ème couche : émulsion; 6 à 7 l/m² de 4/6</p>	le m ²	
3-4 BALAYAGE			
<p>NB : ces prix correspondent aux balayages effectués sur le chantier</p>			
3-3	<p>Balayage de chaussée et aspiration des rejets</p> <p>Ce prix rémunère, par chantier :</p> <p>le balayage et l'aspiration et l'évacuation des rejets de gravillons à l'aide d'une balayeuse aspiratrice</p>	le m ²	
5- ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES			
5-1 FOSSES ET ACCOTEMENTS			
<p>Les prix comprennent l'évacuation des déblais sur un site indiqué par le maître d'ouvrage ou en décharge fournie par l'entrepreneur</p>			
5-1	<p>Dérasement d'accotements</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>le dérasement des accotements.</p>	le mètre	
5-2	<p>Curage de fossés</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>le curage des fossés sur une profondeur de godet. Le prix est identique quelle que soit la profondeur.</p>	le mètre	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Rue de la Gare

<i>N°prix</i>	<i>Libellé</i>	<i>Unité</i>	<i>Prix Unitaire (€ HT)</i>
5-5 MISES A NIVEAU			
5-3	Mise à niveau de regards de visite Ce prix rémunère : la mise à niveau définitive de regard de visite	l'unité	

Cachet + signature de l'entreprise